

SOCIETE 2 C
Société à responsabilité limitée de type EURL
au capital de 30 000 €
Siège social : 26 rue saint Vincent, 30100 Alès
820 472 462 RCS Nîmes

DELIBERATION ORDINAIRE ANNUELLE
30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Je décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 36 742 € de la manière suivante :

en totalité au compte Autres Réserves

A l'issue de cette affectation, le montant des capitaux propres serait de 168 855 €

Décision en date du 30 juin 2026

Certifié conforme
Le gérant



N° de Dossier : SC00010

En Euro

DDCCH

SOCEVEX 24 RUE RENE ROUSSEAU 30100 ALES

2C

26 RUE SAINT VINCENT

30100 ALES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2025

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
3000102	340247	80	ET	651
N° Siret	82047246200010			

		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2025  N° 11084*26 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)					
Exercice ouvert le		01/01/25		et clos le		31/12/25		Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société :						Adresse du siège social :					
2C 26 RUE SAINT VINCENT 30100 ALES											
SIRET 8 2 0 4 7 2 4 6 2 0 0 0 1 0						Mél : cohen.christelle1@gmail.com					
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :					
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :											
						SIRET					
B ACTIVITE											
Activités exercées						HOLDING ADMINISTRATION D'ENTREPRISES				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1 Résultat fiscal						Bénéfice imposable au taux normal		Déficit			
Bénéfice imposable à 15 %						Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 15 %						PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
Autres PV imposables à 19 %						PV à long terme imposables à 0 %					
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies						Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies			
Société d'investissement immobilier cotée						Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
Autres dispositifs						Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 octies A			
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies						Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies		France ruralités revitalisation FRR, art. 44 quinquies A			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)								Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT											
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :					
SOCEVEX 24 RUE RENE ROUSSEAU 30100 ALES											
Tél : 0466863333						Tél :					
OGA/OMGA						Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 03/03/26		Lieu : ALES			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné						Qualité et nom du signataire :		GERANTE COHEN CHRISTELLE			
Examen de conformité fiscale (ECF)								Signature :			
prestataire :											

Copyright Groupe ISA 2025 ISACOMPTA

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)								c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e		
								f		
								g		
								h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j		
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)		
H REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
COHEN CHRISTELLE 203 TRAVERSE DU CHATEAU 30140 BAGARD GERANTE			300	2025	41 000					
I DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION										
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%					
						0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		2C		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		26 RUE SAINT VINCENT		30100 ALES			
SIRET		8 2 0 4 7 2 4 6 2 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 5			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
AC TIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012		
		{	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles*			028	030		
	Immobilisations financières* (1)			040	042	180 000	
	Total I (5)			044	048	180 000	
AC TIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052		
		Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070	19 800	
			Autres* (3)	072	074	1 604	
	Valeurs mobilières de placement			080	082		
	Disponibilités			084	086	7 409	
	Charges constatées d'avance*			092	094		
	Total II			096	098	28 813	
	Total général (I + II)			110	112	208 813	
PASSIF							
Exercice N NET							
1							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		30 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		300	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131	)	132	138 555	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		31 479	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		200 333	
Provisions pour risques et charges							
Total II							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169	7 870	)	172	7 870
	Comptes courants d'associés			173		202	
	Autres dettes			175		407	
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176		8 479	
Total général (I + II + III)							
180 208 813							
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2C		Néant ☐ *				
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	☐			
				3	1			
				1	2			
				2	0			
				2	5			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215				
		services *		217				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				218			
	Production immobilisée*				222			
	Subventions d'exploitation reçues				224			
	Autres produits				226			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				230			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				232			
	Variation de stocks (marchandises)*				214			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				218			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				97 750			
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)				222			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243	1 134			
	Rémunérations du personnel*				224			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				226			
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255				
	Dotations aux provisions				230			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		232			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		97 750			
Total des charges d'exploitation (II)				232				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				232				
Produits financiers (III)			280	21 000				
Charges financières (V)				111				
Produits exceptionnels (IV)				300				
Charges exceptionnelles (VI) {			dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				
			dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)				310				
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312				
				31 479				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés			247				
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*			248	1 050			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)			986	ZFU -TE (44. octies A)	987		
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quindécies A)			181	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)			127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)			991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)			345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	BUD (44 sexdecies)			992				
	DONT DIVERS	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346			350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641			
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	11 529	354	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	11 529	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	0	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.